



Halle couverte - Pavillon Simone Veil - Carrières Centralité

EDITO

“ L'EPAMSA sera présent au salon du MIPIM à Cannes, le marché international des professionnels de l'immobilier, du 11 au 14 mars. Au cœur du pavillon Grand Paris, aux côtés de l'ensemble des opérateurs franciliens réunis par Choose Paris Region, l'EPAMSA présentera ses grands projets et les opportunités du territoire de la Seine Aval, le long de l'axe Seine. L'occasion de valoriser les deux quartiers d'activités aux portes du Grand Paris : Mantes Innovaparc et l'Écopôle Seine Aval, dédié aux nouvelles filières liées à l'éco-construction et aux éco-matériaux. L'EPAMSA affichera également ses ambitions pour le quartier Mantes Université, qui accueillera le futur Pôle d'Échanges Multimodal lié à l'arrivée d'Eole sur le territoire, lors d'une conférence consacrée aux quartiers de gare, le mercredi 12 mars à 15h 30 (Pavillon Grand Paris - Espace Croisette - C12).

Ce nouveau numéro rend compte des avancées et des engagements portés par l'établissement. À Carrières-sous-Poissy, alors que le projet de Halle couverte au cœur de la nouvelle centralité se dessine à l'horizon 2026, l'EPAMSA a signé l'acte de vente avec Pichet pour la réalisation d'un programme de logements, véritable projet démonstrateur et résilient, au cœur du secteur du Parc. L'offre de logements s'étoffe également dans les Hauts de Rangiport à Gargenville avec le projet lauréat du groupement Spirit & Vestack pour le lot F de la ZAC. Un programme démonstrateur bois avec 100 % des logements en hors site 3D bois. À Mantes Université, c'est un programme mixte (logements, hôtel, résidence Parme) qui sera réalisé par Saint Agne Immobilier, face au futur pôle universitaire.

Bonne lecture !

LES HAUTS DE RANGIORT

En décembre dernier, le groupement Spirit & Vestack et l'architecte urbaniste Sathy ont remporté la consultation lancée par l'EPAMSA pour une opération de 75 logements sur le lot F, au sein du quartier des Hauts de Rangiport à Gargenville. Ce programme a réussi à relever le défi des objectifs énergétiques et environnementaux fixés, même au-delà, puisque 100 % des logements seront en hors site 3D bois. Ce projet, véritable démonstrateur, atteindra le niveau 3 du label Biosourcé, le seuil 2028 de la RE et prévoit le transport par voie fluviale pour l'approvisionnement du chantier.



MANTES UNIVERSITÉ

Parmi les prochaines réalisations phares du futur quartier de gare Eole, le promoteur Saint Agne Immobilier et l'agence Sathy développent un programme en entrée de ville, face au parvis du futur pôle universitaire. Doté d'une programmation mixte, le projet intègre logements en accession et LLI, une résidence sociale mixte (résidence jeunes actifs, résidence universitaire, résidence libre et pension de famille), un hôtel trois étoiles et un parking silo à usage partagé.



L'EPAMSA a lancé en janvier une concertation publique sur le quartier Mantes Université. Durant une période minimale de six mois, les habitants et usagers du quartier sont invités à s'informer et s'exprimer, via des réunions publiques et des ateliers participatifs, sur le devenir de Mantes Université et le nouvel élan donné à ce projet urbain.



CARRIÈRES CENTRALITÉ

L'agence ACAU Architectes a été désignée lauréate, le 29 novembre dernier, lors du jury final du concours pour la construction d'une halle couverte au cœur de la nouvelle centralité. Sur une surface d'environ 1 000 m², le nouvel équipement, le Pavillon Simone Veil, sera doté de deux bâtiments, une halle couverte de marché revisitée qui agira comme un signal architectural fort et des espaces polyvalents complémentaires. Majoritairement conçu en ossature bois, l'ensemble architectural traduit une ambition de concevoir un projet résolument biosourcé. Les travaux démarreront en début d'année 2026.



L'EPAMSA et le groupe PICHET ont signé, le 19 décembre dernier, l'acte de vente du lot L5' situé dans le secteur du Parc du quartier Carrières Centralité, aménagé par l'EPAMSA, à Carrières-sous-Poissy. Cette signature préfigure la réalisation de la résidence So Wood, conçue par KOZ, qui se composera de 96 logements répartis en 4 bâtiments collectifs ou intermédiaires (5 500 m² SDP). En bordure du parc urbain Nelson Mandela, ce programme est un véritable projet démonstrateur et résilient : chaufferie biomasse pour la production d'eau chaude et chauffage, gestion vertueuse des eaux de pluie, construction bas carbone et biosourcée, utilisation du bois de hêtre de Normandie, acheminement du bois par voie fluviale. L'ensemble de ces engagements permettra à ce projet d'atteindre le seuil RE2020 niveau IC énergie 2025 et la certification NF Habitat HQE niveau Excellent.

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.EPAMSA.FR  



Yvelines
Le Département

